COMMUNE D'ACHERES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2025

N°62

Objet:

REVERSEMENT DE DONS AU COMITE DES YVELINES DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION « OCTOBRE ROSE »

Rapporteur:

Mme Katell LANDIER

Date de la Séance :

8 OCTOBRE 2025

Date de la Convocation:

2 OCTOBRE 2025

<u>Date d'affichage de la convocation :</u>

2 OCTOBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 8 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

François DAZELLE, Annie DEBRAY-GYRARD, Martin DESSAIGNES, Céline CHASSIN, Daniel GIRAUD, Jean-François DEMAREZ et Katell LANDIER, **Maire-Adjoints**,

Jacques TANGUY, Camille VAUR, Dominique DESMET, Evelyne BEAUDICHON et Abdelyamin DERRADJI, Conseillers Municipaux Délégués,

Sarah SABOURIN, Yves FUZET, Nicole MARTIN, Jean-Paul DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDOU, Fatiha YAHIAOUI, Lydie AUGUIN, Maeva CRUZ, Valentin GUILLAUME, Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ, Louis-Armand VIREY et Jessica DORLENCOURT, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice: 35

Membres présents: 27

Membres représentés: 05

Membres absents: 03

Suzanne JAUNET pouvoir à Marc HONORÉ
Alisson ZANI pouvoir à François DAZELLE
Gharib NAJI pouvoir à Annie DEBRAY-GYRARD
Véronique LEBARBÉ pouvoir à Evelyne BEAUDICHON
Olivier LE GOFF pouvoir à Daniel GIRAUD

Etaient absents:

Jean-Marc JUSTINE Salim LESAGE Mourad MERGUI

Secrétaire de séance : Sarah SABOURIN

VOTE:

UNANIMITE

Délibération publiée le 17/10/2025

Accusé de réception en préfecture 078-217800051-20251008-062DEL25-DE Date de télétransmission : 14/10/2025 Date de réception préfecture : 14/10/2025

Ville d'Achères 2025/

CONSEIL MUNICIPAL DU 08/10/2025

N° 062

OBJET : REVERSEMENT DE DONS AU COMITE DES YVELINES DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION « OCTOBRE ROSE »

Rapporteur: Mme Katell LANDIER

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la convention de partenariat du 29 juillet 2025 signée entre le Comité des Yvelines de la Ligue Nationale contre le cancer et la Ville d'Achères,

VU l'avis favorable de la Commission Municipale Finances et développement économique du 26/09/2025

VU l'avis favorable de la Commission Municipale Animer et faire rayonner la ville du 30/09/2025

Considérant la volonté de la ville de soutenir l'opération « octobre rose »,

Considérant qu'à cette occasion une collecte de dons est organisée le 4 octobre 2025,

Considérant que l'ensemble des recettes collectées seront reversées au Comité des Yvelines de la Ligue Nationale contre le cancer,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

ARTICLE 1 : APPROUVE le reversement au Comité des Yvelines de la Ligue Nationale contre le cancer de l'intégralité des dons collectés le 4 octobre 2025 dans le cadre de l'opération « octobre rose » pour un montant de 669,20 euros.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute décision et à signer tout acte, pièce ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3: DIT que les crédits sont inscrits au budget 2025.

- Certifié exécutoire (Art. L2131-1 du CGCT)	
LePour le Maire et par délégation	

1 \

cdnforme,

Fait et délibéré à Achères, le 8 octobre 2025

Marc HONORE

Pour extra